

**COMMUNE  
DE  
WINGERSHEIM**

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Strasbourg – Campagne

Date de convocation : 20 avril 2012

**Extrait des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 avril 2012**

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire  
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 13

Présents : SPITZER François - DECKER Régine - BURGER Sylvie - ECKART Jean-Luc - FUCHS Albert - LAPP Sébastien - LOTH Joseph - MEYER Isabelle - OSTER-SCHALL Albert - PFISTER Hubert - REMOND Xavier - UGE Brigitte

Absents excusés : FUCHS Didier - GANTZER Pierre

**DCM 23-2012**

**3 – Domaine et patrimoine**

**3.1 – Acquisitions**

**Projet urbain rue des Chasseurs – acquisition foncière.**

Le Conseil Municipal,  
**VU** le Plan Local d'Urbanisme ;  
**VU** les projets de construction des riverains de la rue des Chasseurs ;  
**VU** l'Association Syndicale Libre « Rue des Chasseurs » créée par les propriétaires riverains auprès de Me SALAVERT, notaire à BRUMATH, en date du 1er juillet 2011 ;  
**VU** le permis d'aménager engagé le 28 février 2012 ;  
**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'acquérir une parcelle d'une superficie de 1.90 ares pour créer une aire de retournement

et après en avoir discuté :

- **DÉCIDE** d'acquérir les parcelles cadastrées
  - Section 33 n° 594/108 d'une superficie de **0,54 are** appartenant à MM. FELDEN Thomas et Yannick domiciliés 12 rue de la Croix à WINGERSHEIM
  - Section 33 n° 597/108 d'une superficie de **1,36 are** appartenant à M. FELDEN Jean-Louis domicilié 12 rue de la Croix à WINGERSHEIM
- **FIXE** le prix de ces acquisitions à 3.000 € l'are soit la somme globale de **5.700 €**
- **CHARGE** l'étude de Me Albert SALAVERT, notaire à BRUMATH, de la conclusion de cet accord
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte pour le compte de la Commune de WINGERSHEIM.

*(adoptée à l'unanimité)*

**DCM 24-2012**

**1 – Commande Publique**

**1.5 – Transaction/protocole d'accord transactionnel**

**Approbation d'un Projet Urbain Partenarial (PUP).**

Le Conseil Municipal,  
**VU** le Plan Local d'Urbanisme ;  
**VU** les projets de construction des riverains de la rue des Chasseurs ;  
**VU** l'Association Syndicale Libre « Rue des Chasseurs » créée par les propriétaires riverains auprès de Me SALAVERT, notaire à BRUMATH, en date du 1er juillet 2011 ;

VU le permis d'aménager engagé le 28 février 2012 ;  
VU le statut de la rue classée dans le tableau des voies communales

et après avoir fait lecture et commenté le Projet Urbain Partenarial

- **APPROUVE** le Projet Urbain Partenarial à conclure entre la Commune et l'Association Syndicale Libre rue des Chasseurs définissant les critères de participation des riverains à la réalisation de la viabilité
- **AUTORISE** le Maire à signer le document avec le Président de l'Association
- **AUTORISE** le Maire à procéder au recouvrement des sommes engagées en fonction de l'avancement des travaux.

(adoptée à l'unanimité)

## DCM 25-2012

7 – Finances Locales

7.5 – Subventions

### **Demande de subvention.**

Le Maire donne lecture d'une demande de subvention présentée par l'Association pour l'Edification d'un Monument à la Mémoire des Soldats du Bas-Rhin « Morts pour la France » en Afrique du Nord (AMAN 67) sise à STRASBOURG lançant prochainement une souscription publique pour réunir des fonds nécessaires à l'édification d'un monument. Il souligne qu'à sa connaissance, 2 concitoyens de WINGERSHEIM ont perdu la vie dans ce conflit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'octroyer une subvention de **200 €** à l'Association AMAN 67.

(adoptée à l'unanimité)

## DCM 26-2012

7 – Finances locales

7.1 : Décisions budgétaires

### **Lotissement d'Activités « Les Saules » - décision modificative.**

Le Conseil Municipal,

VU les crédits inscrits au budget primitif annexe 2012 ;

VU le remboursement du crédit de trésorerie le 4 janvier 2012 et les intérêts qui en découlent :

- **DÉCIDE** le vote de crédits supplémentaires suivants :

Dépenses de fonctionnement :

Article 66111 + 300,00 €

Article 6045 - 300,00 €

(adoptée à l'unanimité)

Pour extrait conforme  
Le Maire : FREUND Bernard

